

**Réponse et plan d'action de la direction (RPAD) :**  
**Évaluation des programmes d'aide internationale dans les pays à revenu intermédiaire – 2014-2015 à 2020-2021**

Recommandations	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>1. Adapter et mettre en œuvre des outils et des processus conjoints de planification en matière de développement, de commerce et de diplomatie, tant au niveau national que régional, de manière flexible et spécifique aux besoins et aux contextes opérationnels des pays à revenu intermédiaire.</p>	<p>NMD est d'accord avec cette recommandation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NMD continuera à améliorer et à former sur les avantages d'une planification stratégique cohérente à l'échelle de la mission, par le biais des actions suivantes : La formation préalable à l'affectation pour les chefs de mission, les gestionnaires de programmes et les agents ; une formation à la planification stratégique et une formation à l'examen du AC qui inclura les personnes destinées aux pays à revenu intermédiaire. La formation préalable à l'affectation sera mesurée par des enquêtes administrées par le CFSI et le retour d'information sera mis en œuvre.</li> <li>2. Pour aider à mesurer le succès de la formation de pré-affichage et de Strategia dirigée par NMD, le personnel de NMD effectuera une analyse d'un échantillon de plans Strategia de pays à revenu intermédiaire de 2019 (pré-pandémie) et 2023 pour identifier les améliorations, les lacunes et les domaines à améliorer. Cette analyse sera exploitée pour aider à améliorer la formation, Strategia (l'outil) et le processus de planification des missions dans son ensemble, en mettant l'accent sur les pays à revenu intermédiaire.</li> <li>3. NMD élaborera un rapport d'alignement en s'appuyant sur les données de Strategia, qui aideront à identifier les lacunes dans la planification cohérente (transversale) des pays. Les chefs de mission et la direction du siège seront en mesure d'examiner les engagements des chefs de mission et des missions et d'identifier les domaines dans lesquels les programmes de la mission fonctionnent de manière cohérente pour faire progresser les objectifs communs de la mission ou ceux dans lesquels des lacunes</li> </ol>	<p>NMD</p> <p>4. En collaboration avec BTS, DPD, PRD, les branches géographiques et les experts en la matière (c'est-à-dire IFM, KFM, MFM).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La formation doit être dispensée d'ici mars 2023</li> <li>2. Analyse comparative à réaliser d'ici le 30 juin 2023</li> <li>3. Rapport à élaborer d'ici octobre 2022</li> <li>4. Tous les pilotes doivent être terminés d'ici mars 2024</li> </ol>

Recommandations	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
		<p>peuvent exister. Ce rapport sera publié et partagé à l'aide de Spectrum (PowerBI).</p> <p>4. NMD, en collaboration avec DPD, BTM, PRD, les branches géographiques et des experts en la matière ciblés (c.-à-d. IFM, KFM, MFM), coordonnera et mettra en œuvre une série de quatre projets pilotes de planification cohérents dans les pays à revenu intermédiaire, un par région du monde, pour aider à tester et à améliorer le processus de planification transversale de la mission et apprendre comment améliorer les outils (c.-à-d. Strategia) pour s'assurer que les outils de planification, de suivi et de rapport soutiennent le processus.</p> <p>Une fois tous les pilotes terminés, un rapport final sera remis avec les actions recommandées pour la formation future et l'amélioration des outils.</p>		
<p>2. Clarifier la manière dont les directives en matière de politiques et les stratégies du Ministère dans les filières du développement et du commerce sont destinées à se compléter et comment elles doivent être appliquées pour faire progresser les objectifs harmonisés dans les pays à revenu intermédiaire.</p>	<p>PVP/PVD est d'accord avec cette recommandation.</p> <p>PEP/PED est d'accord avec cette recommandation.</p>	<p>1. Le PEP travaillera avec le PVP à l'élaboration d'un plan de travail visant à mieux faire connaître les politiques et les stratégies, y compris les paramètres sur comment elles devraient être appliquées dans les pays à revenu intermédiaire à travers les volets du développement et du commerce.</p> <p>2. PEP et PVP s'efforceront de mettre en évidence les liens entre les diverses notes d'orientation ministérielles relatives au lien entre commerce et développement, et de clarifier la manière dont elles peuvent être appliquées dans les pays à revenu intermédiaire. Une page Modus ou Wiki sera développée pour contenir ces informations, et servir comme un dépôt d'outils et de conseils pertinents pour soutenir la programmation dans les pays à revenu intermédiaire.</p> <p>3. Le PVP travaillera avec le PEP pour faire connaître les outils et les conseils disponibles pour les programmes dans les pays à revenu</p>	<p>PVD, PED</p>	<p>1. Octobre 2022  2. Octobre 2022 (6 mois)  3. Novembre 2022 (7 mois)  4. Automne 2022/hiver 2023  5. Juin 2023 (14 mois)</p>

Recommandations	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
		<p>intermédiaire par le biais d'un message diffusé, qui renverra également à la page Modus/Wiki nouvellement créée.</p> <p>4. PVP et PEP mettront en place un groupe de référence à l'échelle du ministère, comprenant des participants au siège et dans les missions, afin de fournir une occasion de partager les meilleures pratiques et les succès, et de discuter des défis pour la programmation dans les pays à revenu intermédiaire. En consultation avec le SGP, le groupe soutiendra les efforts visant à explorer l'alignement entre les engagements internationaux, les objectifs du ministère et des programmes, les instruments politiques et les mécanismes de mise en œuvre dans les pays à revenu intermédiaire afin de favoriser une plus grande cohérence dans les efforts de mise en œuvre.</p> <p>5. PVP et PEP co-organiseront une courte série d'événements d'apprentissage, qui donneront un aperçu des orientations politiques disponibles, permettront de partager les meilleures pratiques et sensibiliseront aux outils et orientations disponibles pour travailler dans les pays à revenu intermédiaire.</p>		
<p>3. Soutenir l'utilisation progressive, dans les pays à revenu intermédiaire, de mécanismes de financement novateur qui prévoient le temps, les ressources et le développement des capacités nécessaires aux programmes nationaux afin qu'ils puissent les intégrer dans leur travail.</p>	<p>MLD et SGD sont partiellement d'accord avec cette recommandation.</p> <p>Étant donné que la portée de l'évaluation n'incluait pas les principaux mécanismes actuels d'AMC pour le financement</p>	<p>1. MFM et SCM dirigeront conjointement un processus de retour au Cabinet avec des options sur l'approche future du gouvernement du Canada en matière de financement novateur et de prêt souverain pour le développement, conformément à l'autorité politique exigeant un examen par le Cabinet avant la fin du projet pilote quinquennal du Programme d'innovation en aide internationale et du Programme de prêts souverains.</p> <p>2. MLD soutiendra également une capacité accrue d'AMC et une meilleure compréhension des approches de financement novateur (y compris le financement climatique) en (1) organisant des événements d'apprentissage liés à la programmation opérationnelle ; et (2) engageant les missions d'AMC dans les</p>	<p>SGD, MLD</p>	<p>1. 31 mars, 2023</p> <p>2. 31 mars, 2023</p> <p>3. Pilote à 2026-27</p>

Recommandations	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
	<p>novateur (PIAI, PSS et financement climatique), un examen plus approfondi est nécessaire pour informer la manière dont le GC/AMC pourrait utiliser le financement novateur, y compris pour mieux soutenir la transition dans les PRI.</p>	<p>contextes des PRI dans le suivi de la programmation de financement novateur.</p> <p>3. En collaboration avec les programmes de la filière du développement, SGD en est à la première année de mise en œuvre d'un projet pilote quinquennal approuvé par DME qui vise à soutenir, au fil du temps, le déploiement efficace de programmes de développement novateurs nécessitant des contributions remboursables avec conditions. Le projet pilote vise à renforcer les capacités au fil du temps et, bien qu'il ne soit pas axé sur une zone géographique particulière, il pourrait à terme soutenir l'ensemble des programmes de développement, y compris dans les PRI.</p>		